

MARCHE À SUIVRE POUR LES DONNS D' ACTIONS

L'information suivante doit être reçue par la Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants et par notre fiduciaire, ScotiaMcLeod, lors de dons d'actions publiques :

- Nombre d'actions
- Type d'actions, incluant le numéro CUSIP
- Nom de la compagnie
- Nom, numéro CUID, adresse courriel et numéro de téléphone de votre courtier
- Date du transfert

Cette information doit être envoyée à l'attention de :

Samar El Soufi, Conseillère principale, dons planifiés

La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants

5002, boul. De Maisonneuve Ouest, Montréal (Québec) H4A 0B6

T (514) 934-4846; poste 29226 ; sels@mchf.com

Cette information doit également être envoyée à l'attention de:

ScotiaMcLeod

Richard Meloche, Conseiller principal en gestion de patrimoine

Dimitri Georgakis, Adjoint au soutien à l'administration

1220 Avenue Greene

Westmount, QC, H3Z 2A3

T 514-904-6681 F 514-904-6645

Courriel : dimitri.georgakis@scotiawealth.com

richard.meloche@scotiawealth.com

CUID: SCOT

Numéro de compte: 425-90992-18

*Le montant du reçu d'impôt sera établi en fonction du cours de clôture à la date du transfert des titres à la FHME.
Numéro d'enregistrement fédéral et provincial : 11892-1543-RR0001*